DECISION DU COMITE DIRECTEUR DU 10 MAI 2021

MEMBRES PRESENTS : Luc TISON, René-Luc DUPUY, Annie LESAINT, Marc LESAINT, , Michel RAMET.

DEBUT DE LA REUNION A 9h00

le bureau directeur s'est réuni le 10 mai 2021 à 9h00 sur la suspension de Guy.

Le bureau directeur a décidé de ramener la suspension du 31 décembre au 15 Mai 2021 avec 4 voix pour et 1 contre.

Guy, assisté de Yves-Marie Bosse, a été entendu a 9h30 pour l'informer de la décision du bureau directeur. Annie Lesaint a quitté la séance avant l'entretien avec Guy,

Pourquoi cette décision.

Le bureau directeur a pris cette nouvelle décision dans un but d'apaisement tout en faisant comprendre à Guy que les faits survenues le 15 avril 2021 sont inadmissibles.

L'altercation qui a eu lieu n'était pas une sortie club mais il n'y avait que des membres du club. Ce qui porte une mauvaise image en interne.

Certes le retour de décision ne sera pas approuvé par tout le monde mais je vous demande en temps que président, membre et surtout cycliste de faire preuve de sérénité. Tout le monde peut "péter un câble" surtout en c'est moment difficile de confinement. La seule chose et qu'il ne faut pas que cela se renouvelle. Le bureau directeur y veillera.

Il lui a été notifié, par mail, la décision prise par le bureau directeur avec les conditions suivantes.

"- *En cas de nouvel incident, le bureau directeur se réserve le droit de procéder à ton exclusion comme le prévois les statuts du club.*

- il t'est demandé de plus prendre de directive sur les sorties."

Les sorties doivent rester un moment de plaisir et chacun doit y trouver un moment de convivialité

Luc TISON
Président du RCC

FIN DE LA REUNION A 10H00